



## **JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES AÎNÉS**

Helen Biales, Présidente de l'Association canadienne des enseignantes et enseignants retraités, a exhorté les membres de cette organisation ainsi que le public à réfléchir aux besoins des aînés maltraités. Le 15 juin est la Journée mondiale contre la maltraitance des aînés. Cet événement a débuté à Madrid, en 2002, confirmant ainsi l'adoption du Plan mondial d'action des Nations Unies en faveur des aînés. Ce plan réaffirme l'importance de la prévention contre les abus et l'exclusion des personnes âgées.

Le Canada a été reconnu comme leader mondial de la sensibilisation contre la maltraitance des aînés et pour l'innovation dans ce domaine.

« Les enseignants retraités du Canada et leurs organisations provinciales sont bien placés pour promouvoir cette cause », a déclaré Mme Biales, ajoutant que « Toutes les personnes âgées ont droit au respect et à leur dignité. »

Même si les abus peuvent être physiques, émotionnels, verbaux, sexuels ou spirituels, les abus financiers sont les plus communs contre les personnes âgées. La négligence est aussi une forme d'abus si on ne pourvoit pas aux besoins essentiels des aînés, tels que l'hébergement, l'alimentation, la santé ou autres soins en général. Le défi consiste à éliminer les mythes et stéréotypes à ce sujet et à aider les personnes âgées et leurs familles à connaître la procédure à suivre lors d'une plainte pour abus auprès des autorités locales.

Les abus ont souvent lieu au sein de la famille, par un époux, un enfant ou petits-enfants, ou même par des amis de la personne âgée. La recherche faite au Canada démontre que 4 à 10 % des aînés ont vécu l'expérience de l'une ou l'autre forme d'abus ou de négligence de la part d'un proche. Cependant, un seul cas d'abus sur cinq fait l'objet d'une enquête par les autorités.

Maltraitance et négligence des aînés sont un problème complexe et peuvent refléter de l'âgisme. Cela peut aussi faire partie d'un cycle de violence familiale ou d'opportunisme, ou signifier une totale incompréhension des personnes âgées et de la vieillesse.

En clôturant, Mme Biales a déclaré : « Nul ne mérite d'être maltraité, et nous, en tant qu'enseignants retraités devons travailler ensemble afin d'épargner ces abus à nos collègues et ami. Chaque province a tout l'appui nécessaire auprès des ressources communautaires et de la police. Certaines provinces ont même établi des lignes téléphoniques contre la maltraitance des aînés ».

ACER-CART représente environ 165 000 enseignants retraités répartis en associations sur toutes les provinces canadiennes et au Yukon.

### **À communiquer le 18 mai 2009**

#### **Pour plus d'informations, contacter:**

Helen Biales  
Présidente, ACER-CART  
Windsor, Ontario  
Tél: (519) 944-1737  
Courriel: hbiales@mnsi.net

Norbert Boudreau  
Directeur général, ACER-CART  
Ottawa, Ontario  
Tél: (613) 828-9194  
Courriel : boudreaun@sympatico.ca